

GRANOTES

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°127
Mars / Avril 2016

LA TRANSITION



Vie Municipale
Antoine Parra, Maire
d'Argelès-sur-Mer
pages 6-9



Argelès
sur-mer
la naturelle

sommaire

Un œil dans le rétro...

Pages 4-5



Vie municipale

« Renforcer, améliorer et construire le vivre ensemble »

Election : ce qui change

Pages 6-9



Actualités

Pages 10-11



Travaux

Une signalétique forte pour la culture

Pages 12-13



Service public

Jours de marché

Pages 14-15



Agenda culturel

« Autour du papier »

Pages 16-17



Les coulisses

Une certaine idée du cinéma

Pages 18-19



Directeur de la publication

Antoine PARRA,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.



Plus d'infos sur
ville.argeles-sur-mer.com



Édito



Le changement dans la continuité

Cet éditorial est le premier que je rédige dans notre journal municipal, Granotes. Après ceux de Jean Carrère et Pierre Aylagas, mes prédécesseurs. Citer les noms de ces deux hommes qui ont marqué l'histoire d'Argelès-sur-Mer me fait mesurer les enjeux qui sont aujourd'hui ceux de l'équipe que je suis amené à conduire jusqu'en 2020.

La transition qui s'est effectuée le 26 mars était une étape annoncée. Lorsque vous avez accordé votre confiance en mars 2014 à la liste conduite par Pierre Aylagas, vous saviez qu'il poursuivrait ce mandat en tant que conseiller municipal.

C'est donc un passage de témoin, un changement dans la continuité. En aucune manière, une rupture. D'autant que nous respecterons le programme municipal que les Argelésiens ont approuvé à plus de 57% dès le premier tour il y a deux ans.

D'ici 2020, les grands chantiers que nous impulserons concernent le centre-ville, avec les aménagements urbains de l'avenue de la Libération et de la place Gambetta, la poursuite de la construction de logements (lotissements communaux, logement social) accessibles au plus grand nombre et le lancement d'une nouvelle zone d'activités pour favoriser la venue d'entreprises nouvelles, créatrices d'emplois pérennes.

Vastes chantiers, direz-vous. C'est vrai. Mais c'est l'ambition que j'ai avec la majorité municipale pour les Argelésiens et Argelès-sur-Mer. Une ambition qui se conjugue avec la préservation de notre environnement exceptionnel, le développement de nouvelles formes de citoyenneté et l'affirmation de notre identité catalane dans laquelle la ville puise ses racines et sa culture que nous voulons partager avec le plus grand nombre.

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer

Premiers lauriers pour le lycée Christian-Bourquin

Un groupe d'élèves de BTS Tourisme 2^e année du lycée Christian-Bourquin vient de remporter le 1^{er} Prix du concours national *Don't look away*, devant une soixantaine d'autres sections de BTS de la France entière. Le thème : créer une campagne de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme.

Les lauréats ont ainsi organisé le 19 janvier dernier dans l'enceinte de leur établissement une conférence en présence de personnalités influentes dans la lutte contre le fléau dénoncé. Le même jour, ils ont mis sur pied une animation : la grande passerelle du lycée a été transformée symboliquement en hall d'embarquement d'aéroport, lieu d'où partent les prédateurs vers des pays où l'exploitation sexuelle des enfants fait des ravages.

Le prix a été remis officiellement le 18 mars à Paris, lors du Salon mondial du tourisme.



Les six lauréats (de gauche à droite) : Adeline Do Rio Gomes, Ashley Marshall, Charline Rivière, Florian Pouzenc, Anrfati Soilihi, Samantha Dubus

Beffroi campanaire : les travaux de restauration sont achevés

Les travaux du beffroi campanaire de l'église Notre-Dame-del-Prat se sont achevés avant les fêtes de Pâques. Certains chevrons et poutres en mauvais état ont été remplacés. La toiture de la tour abritant l'escalier en colimaçon qui permet d'accéder aux différents étages du clocher a été également restaurée. L'ensemble a été inauguré le 27 mars par Antoine Parra, maire de la Ville d'Argelès-sur-Mer (voir page 9).



Petit Argelésien deviendra grand...

Le 12 mars, la médiathèque d'Argelès-sur-Mer accueillait 25 bébés accompagnés de leur famille pour une manifestation désormais traditionnelle : l'accueil des petits Argelésiens venus rajeunir la population locale durant l'année écoulée.

Le Maire et les représentants de l'équipe municipale ont remis aux parents *Mon premier livre*. Cet ouvrage, complété par le père et la mère au fur et à mesure de l'évolution de leur progéniture, retracera les premiers pas de l'enfant dans sa famille, son école, sa ville, son pays. Il était accompagné d'une plaquette d'information recensant tous les services et loisirs développés pour les plus jeunes à Argelès-sur-Mer : bébés lecteurs, bébés nageurs, kangatraining, braderie, etc.



Carnaval : jamais démodé

Des couleurs, du bruit, des sourires, de la bonne humeur : Carnaval s'est déroulé en plusieurs étapes. Point d'orgue : la cavalcade du 6 mars.



Fête Américaine

La Fête américaine a investi le centre plage les 27 et 28 mars. Comme chaque année, elle a marqué le départ des animations en plein air qui vont rythmer les prochains mois. Retour sur cet événement qui a attiré une foule considérable.



« Renforcer, améliorer et construire le vivre ensemble »

Suite au conseil municipal du 26 mars et au vote des conseillers municipaux, **Antoine Parra a été élu Maire d'Argelès-sur-Mer (23 voix pour, 6 bulletins blancs). Il succède à Pierre Aylagas qui occupait cette fonction depuis 2001. Extraits de son discours.**

Hommage



« Aujourd'hui, c'est une très belle page de l'histoire d'Argelès-sur-Mer qui se tourne. Pierre Aylagas l'a écrite, entouré des hommes et des femmes qui l'ont accompagné depuis le mois de mars 2001. Pendant 15 ans, il a incarné la fonction de maire d'Argelès-sur-Mer sans économie d'énergie, avec courage, détermination, amour et passion pour sa ville. Monsieur le Maire, pour tout ce que vous avez fait pour Argelès-sur-Mer, je veux vous dire MERCI. »

Continuité

« Cette nouvelle étape du mandat s'inscrit pleinement dans le programme, dans la politique au moyen des valeurs qu'ensemble nous avons définis lors de la campagne des municipales de 2014... Après Jean Carrère, après Pierre Aylagas, c'est à mon tour de reprendre le témoin avec une technique, un style différents mais avec le même objectif indépassable, l'intérêt d'Argelès-sur-Mer et des Argelésiens. »

Cap vers 2020

« Notre mission est que les valeurs, les convictions, cette vision d'Argelès-sur-Mer qui ont guidé les équipes précédentes puissent, dans l'intérêt de notre commune, perdurer au-delà des prochaines échéances municipales. »

Feuille de route

« Pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, nous devons porter en premier lieu une politique ambitieuse de redynamisation du centre-ville. Le cœur de ville doit être au cœur des objectifs de notre mandat. Dans les semaines qui viennent, nous lancerons une réflexion avec les riverains, les commerçants mais également les citoyens intéressés pour requalifier le centre-ville et définir ensemble un projet ambitieux.

Pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, il faut aussi leur proposer du travail... Notre collectivité doit favoriser sur son territoire les conditions optimales pour attirer des entreprises créatrices d'emplois pérennes... La municipalité, comme elle s'y était engagée, a le projet d'aménager au nord de la commune une zone de 30 hectares à destination prioritairement d'entreprises nouvelles, innovantes. Il s'agit d'attirer des emplois nouveaux et non de déplacer des entreprises donc des emplois, déjà existants.



Par ailleurs, nous devons travailler à ce que l'apport économique lié au tourisme ait de meilleures retombées, pour la commune, mieux réparties, mieux partagées entre tous les acteurs de ce secteur.

Pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, nous devons pouvoir leur permettre de se loger correctement. La municipalité poursuivra sa politique de réalisation de logements au même rythme que lors du précédent mandat. Enfin, certains documents importants, comme le Plan local d'urbanisme, sont en cours de réalisation. »



Qualité de vie : une priorité

« Nous devons accentuer notre effort prioritairement vers la qualité de vie. Au centre de cela, l'économie, l'emploi, le logement. Mais aussi, l'aménagement et une meilleure appropriation des espaces publics, leur sécurisation, l'amélioration des connexions entre la population de la périphérie, du lycée et le centre-ville... Ce sera la marque principale de cette municipalité élue en 2014 : renforcer, améliorer et construire le vivre ensemble. »

Contrainte

« Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous possédons des atouts, mais une contrainte financière importante. Comme toutes les collectivités, la nôtre participe aussi à l'effort de redressement des finances publiques. Les recettes que l'Etat nous verse seront en diminution de plus de 1,2 million d'euros en 2017. Cette diminution nous impose des finances saines et un budget encore plus rigoureux. »

Unité

« J'appelle ceux de l'opposition qui ne m'ont pas donné leur voix à travailler dans leur rôle d'opposition bien sûr, mais de manière constructive, dans l'intérêt de notre commune... Je souhaite une équipe ambitieuse, fière de ses valeurs. J'aspire à une équipe unie et réunie. J'aspire pour Argelès-sur-Mer à une équipe où seraient réunies toutes les sensibilités qui, historiquement, ont travaillé ensemble dans les municipalités qui se sont succédé depuis Gaston Pams. »



Élection : ce qui change

L'élection d'un nouveau maire entraîne en toute logique une redistribution des rôles dans une équipe municipale.



Jean-Patrice Gautier, nouveau premier adjoint (à gauche sur la photo)



Jean-Patrice Gautier devient premier adjoint. Il succède à **Marina Parra-Joly** qui assure désormais la fonction de seconde adjointe. Un choix dicté par les circonstances et des priorités. En effet, encore en activité professionnelle (conseillère retraitée à la CARSAT) et par ailleurs conseillère départementale en charge du tourisme sur le canton Côte Vermeille aux côtés de Michel Moly, **Marina Parra-Joly** cède son poste à **Jean-Patrice Gautier**, médecin retraité. En effet, celui-ci possède le temps nécessaire pour s'investir pleinement dans le suivi des dossiers.

Marina Parra-Joly s'occupe de la sécurité et des Transports et **Jean-Patrice Gautier** de la Culture et la Communication.

Pierre Aylagas ne quitte pas l'équipe. Il devient conseiller municipal en charge des déplacements et des réserves naturelles.

Tribune de l'opposition

Enfin ! La majorité s'occupe du centre ville et, cerise sur le gâteau, produit un document donnant un cap pour ce projet : tout arrive. 15 ans que les argelés réclament qu'on s'occupe de leur centre ville, (cf les réunions spectaculaires organisées annuellement dont nous avons parlé lors d'une précédente chronique). En tant qu'opposition, nous accueillons le projet avec une certaine satisfaction, d'autant plus que quelques idées maîtresses que nous avons portées lors de la dernière campagne y sont reprises et c'est tant mieux. Maintenant ce qui nous importe c'est, à la fois, les moyens et la façon dont il

sera mené : correspondront-ils à ce qu'on peut en attendre pour notre village ? Nous y serons bien sûr attentifs. Malheureusement, le maire précédent n'a pas jugé utile de joindre l'opposition à la commission chargée du projet : peut-être pourrions nous attendre du nouveau maire un geste démocratique pour inclure l'opposition dans un projet aussi important pour notre village ?

Brigitte DE CAPELE / Philippe RIUS / Laurent MADERN

Antoine PARRA

Votre nouveau maire

Né le 9 avril 1960 à Capmany (Catalogne sud, province de Girona), il est le 4^e enfant, premier garçon d'une imposante fratrie de 8. « *Aujourd'hui, je réalise la force de mes parents, je suis conscient des valeurs humanistes et sociales qu'ils m'ont inculquées. Tout ceci me donne encore plus envie d'être à la hauteur dans mes engagements* ». En 1968, sa famille s'installe dans le Haut-Vallespir, à Saint-Laurent-de-Cerdans.

« *Très attaché aux valeurs de la République et de son école* », Antoine Parra suit des études au lycée de Céret puis à l'Université de Perpignan. Il travaille ensuite une dizaine d'années à la cave coopérative d'Argelès-sur-Mer. Cela lui permet de mieux appréhender cette ville et ses habitants. A l'âge de 29 ans, il reprend les études, décroche le concours de l'école normale, devient instituteur. Il exercera ce « *métier de cœur* » pendant 23 ans, essentiellement à Argelès-sur-Mer, à l'école Curie-Pasteur à partir de 1993. Autre corde à son arc : l'écriture, « *un moyen d'expression majeur et élégant* ». Ces dernières années, il a publié 3 romans policiers.

Nouvelle expérience professionnelle en 2012 où il prend les fonctions d'attaché parlementaire de Pierre Aylagas, élu député de la 4^e circonscription des Pyrénées-Orientales. « *Mon engagement et mes convictions sont très anciens puisque je suis membre du parti socialiste depuis 1986* ». En 2014, il est élu au conseil municipal d'Argelès-sur-Mer, prend en charge les dossiers relevant de la communication, des projets, des travaux et de l'environnement. Par ailleurs, il est vice-président de la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérés où il a principalement en charge la nouvelle piscine intercommunale Alberaquatic.

D'un point de vue familial, Antoine Parra est marié à Maryse, née Costa, depuis 1982. Ensemble, ils ont 4 enfants, trois garçons et une fille.

Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur <http://ville.argeles-sur-mer.com/fr>, rubrique « La mairie ».

Les prochains conseils municipaux

Ils se dérouleront un jeudi par mois, à partir de 21 heures à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Rendez-vous les 28 avril et 26 mai.

Newsletter L'information municipale en direct

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



Premier conseil municipal, le 26 mars



Isabelle Alonso au Mémorial du camp, le 26 mars



Inauguration des travaux du beffroi, le 27 mars



Fête américaine : remise des clefs aux commerçants, le 27 mars

Surveillance des plages, bientôt l'ouverture

La Ville d'Argelès-sur-Mer ouvrira la surveillance de la plage centrale le 30 avril.

Elle devance dans ce domaine les autres villes balnéaires des Pyrénées-Orientales et la plupart des stations du littoral français.

Le calendrier d'ouverture de tous les postes :

30 avril au 3 juin

Poste central (P4) les 30 avril, 1^{er}, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 16, 21, 22, 28, 29, 30 et 31 mai, 1^{er}, 2 et 3 juin de 10 h 30 à 18 heures.

4 au 10 juin

Poste central (P4), Poste 6 et Poste 3. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

11 au 30 juin

Les 6 postes (P1 à P6). Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

1^{er} juillet au 31 août

Les 7 postes (P0 à P6). Tous les jours de 10 h 30 à 19 heures.

1^{er} au 4 septembre

Postes 0, 2, 3, 4, 5 et 6. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

5 au 11 septembre

Postes 2, 3, 4 et 6. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

12 au 25 septembre

Postes 3, 4 et 6 en fonction des conditions météorologiques. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

26 septembre au 2 octobre

Poste central (P4) en fonction des conditions météorologiques.

Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.



Simplifiez vos déplacements avec le TAM

Le TAM, transport municipal en petit train, a repris à Argelès-sur-Mer. Ce service gratuit est assuré en délégation par la société des petits trains d'Argelès-sur-Mer.

Jusqu'au 31 mai, il desservira quotidiennement sur deux lignes (ligne jaune et ligne rouge) le village, Le Racou, le Port, la Plage et les campings à raison de quatre rotations pour la ligne rouge et cinq rotations pour la ligne jaune.

Les horaires sont disponibles à l'hôtel de Ville, à l'office de tourisme et sur le site Internet de la ville.

Infos. 04 68 81 15 85



Une carte magnétique pour accéder aux déchèteries



A partir du 23 mai, l'accès aux déchèteries de la communauté de commune Albères-Côte Vermeille-Illiberis, dont celle d'Argelès-sur-Mer, se fera grâce à une carte magnétique. Ce nouveau système permet d'optimiser la gestion des quantités régulièrement déposées dans les déchèteries.

Particuliers et professionnels peuvent obtenir ce sésame au siège de la communauté de communes. Une carte magnétique par foyer sera délivrée gratuitement (une carte supplémentaire possible : 10 euros par foyer).

Infos : 04 68 81 63 77

Les visites guidées nature vont reprendre

Argelès-sur-Mer possède des paysages diversifiés. Vous souhaitez découvrir ce territoire : venez participer, jusqu'à la fin septembre, aux balades guidées organisées par la Ville.

Trois visites sont proposées : ermitage Notre-Dame-de-Vie ; sentier du littoral ; réserve naturelle du Mas Larrieu.

Infos. 04 68 81 15 85



Le Guide Découvertes 2016 disponible à partir de la mi-avril

Il est l'outil indispensable pour mieux connaître le patrimoine argelésien. Délivré gratuitement dans de nombreuses structures (Office de tourisme, Casa de l'Albera, parc de Valmy, téléchargeable sur le site Internet municipal (www.argeles-sur-mer.com), etc), il permet à son détenteur de bénéficier de réductions dans les sites.

Infos. 04 68 81 15 85

L'épreuve qui monte

L'association Courses de la Massane vous donne rendez-vous les 23 et 24 avril pour deux journées exceptionnelles.

Plus de 1 500 amoureux de l'effort en pleine nature, athlètes confirmés ou pratiquants occasionnels, sont attendus. Des parcours adaptés au niveau de chacun sont inscrits au programme : courses pour enfants ; randonnée ; courses de 5, 10, 21 et 42 km. Avec toujours comme décor somptueux le massif de l'Albera.

Infos. www.coursesdelamassane.com



AlberAquatic vous accueille

Un peu plus d'une année après son ouverture, la piscine communautaire tourne à plein régime. Outre l'accueil des scolaires, l'établissement propose diverses activités pour tous les publics : natation, aquagym, aqua-bike, bébés nageurs, école de natation.

Infos sur les activités et les tarifs. 04 68 37 04 05
www.cc-alberes-cote-vermeille.fr



Une signalétique forte pour la culture

Le pôle culturel de la Ville d'Argelès-sur-Mer regroupe cinq sites. Depuis la fin février, ils sont devenus incontournables pour les piétons et les visiteurs grâce à la pose d'une signalétique spécifique initiée par la municipalité.

Renforcer l'identité culturelle de la ville

Mémorial du camp à Valmy, Galerie Marianne, cinéma Jaurès, école de musique, Casa de l'Albera au cœur du village : le choix de lieux à découvrir est varié et répond aux attentes des Argelésiens intéressés par la culture.

Afin de rendre cette offre encore plus attractive et, surtout, plus simple à repérer, la Ville vient de pourvoir le pôle culturel d'une signalétique forte. Ses objectifs : renforcer l'identité culturelle de la ville et permettre une meilleure identification des équipements dont la quasi-totalité (à l'exception du Mémorial du camp) se situe dans un périmètre très réduit, au cœur du village.

Fabriqués en aluminium, peints en rouge et noir, ces panneaux accrochés sur la devanture de chaque site ou à proximité immédiate captent à coup sûr le regard du piéton.

Cette initiative marque la première étape d'un travail d'identification qui se poursuivra au fil des prochains mois. Une signalétique directionnelle qui permettra de rejoindre facilement les sites depuis les différents parkings est d'ores et déjà à l'étude. Elle s'intègre dans un large projet visant également l'amélioration de la signalétique dédiée aux commerces. Par ailleurs, des panneaux d'affichage entièrement consacrés aux informations culturelles seront eux aussi posés en centre ville. Un groupe de travail réunissant élus et techniciens municipaux est en train de plancher sur le dossier.

Le mot de Jean-Patrice Gautier,
1^{er} Adjoint, en charge de la Culture et de la Communication



« Nous connaissons tous Argelès-sur-Mer la Sportive, Argelès-sur-Mer la Solidaire, Argelès-sur-Mer la Naturelle. Nous sommes également animés par la volonté de faire d'Argelès-sur-Mer une ville culturelle. Nous y arrivons progressivement, grâce à l'implication des associations culturelles que nous soutenons, grâce aussi à la mise en place d'un service culturel, conformément à nos engagements annoncés en 2014. Aussi nous-a-t-il paru essentiel de distinguer dans notre ville les sites culturels municipaux grâce à une nouvelle signalétique esthétique : la Galerie Marianne, le cinéma Jaurès, l'école de musique, la Casa de l'Albera, le Mémorial du camp à Valmy. Cette signalétique sera prochainement mise en place pour la médiathèque Jean-Ferrat, entité culturelle de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris, mais qui fait partie intégrante du paysage culturel local ».



Les travaux réalisés ou en cours

Le Racou

Une passerelle piéton-vélo a été posée au-dessus du Valmarie. Longue de 18 mètres, elle sécurise les adeptes des modes de déplacement doux, très nombreux sur ce secteur durant le printemps et l'été.



La digue du Valmarie vient d'être achevée et l'exutoire du cours d'eau vers le port réalisé. La protection des habitations contre les éventuelles crues s'en trouve sensiblement améliorée.

Par ailleurs, les deux giratoires viennent d'être reflouris et décorés sur les symboliques fortes du quartier : plage, zone humide, chênaie.



PSIG (ancienne route de Collioure)

La nouvelle caserne a été livrée fin février. Elle accueille désormais une vingtaine de membres du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.



Le port

Les travaux de la route entre la mer et la zone humide sont terminés : réfection complète de la voie, changement des buses, enrochement renforcé, enrobé remplacé par du béton, plus résistant aux inondations.



Place du Nouveau Monde (port)

Les travaux sont achevés : lignes d'arbres supprimées, optimisation de l'éclairage, etc. D'un point de vue visuel, la perspective vers la mer et les Albères est parfaitement dégagée.



Argelès-sur-Mer primée

À savoir

La Ville a reçu le 15 février le Prix spécial de l'aménagement urbain (ex-æquo avec Perpignan). Cette distinction a été délivrée par le conseil départemental dans le cadre du Concours départemental des villes et villages fleuris 2015. Elle récompense, entre autres, les travaux d'embellissement réalisés au niveau de la plage et du port : Bois et avenue des Pins, esplanade Charles-Trenet, Place du Môle, Promenade du Front de mer.



Jours de marché

Saviez-vous que les premiers marchés ont été organisés à Argelès-sur-Mer en... 1328 ? Depuis, ces temps forts de la vie locale se sont, en toute logique, multipliés, diversifiés, pour répondre plus précisément aux attentes du public.

Le plus emblématique de tous est celui du village qui se tient chaque semaine, le mercredi et le samedi.

« C'est une véritable institution. Près de 70 commerçants, abonnés ou passagers (voir les définitions en encadré) y occupent des stands. Ils proposent tous les types de produits : alimentaires, vêtements, bijoux, etc. » explique Rose-Marie Sol. Celle-ci, secondée par Rose-Marie Alberty, dirige le service intérieur municipal, garant du bon fonctionnement de tous les marchés qui sont autant de rendez-vous prisés par les Argelésiens, les habitants des communes alentour et, bien évidemment, les touristes. « En effet, notre objectif est de faire vivre les marchés et, pour celui du village, assurer un marché vivant avec un maximum de commerçants, surtout pendant la basse saison, en automne et en hiver. »

Diplomatie et respect

Pour cela, 4 régisseurs placiers et 2 agents administratifs y consacrent la majeure partie de leur temps (voir photographie). Serge Villegas, l'un d'entre eux, détaille les tâches assurées. « Nous sommes 2 agents par marché, nous plaçons les commerçants, contrôlons les papiers et encaissons les emplacements ». Deux saisonniers viennent renforcer l'effectif durant l'été.

La fonction requiert certaines qualités et du caractère, surtout durant la période estivale ! Les marchés argelésiens font alors l'objet de nombreuses demandes d'emplacement de la part des commerçants non sédentaires qui ne peuvent pas être toutes satisfaites. Les jours de marché, l'attribution des places encore disponibles peut engendrer un certain stress au moment du choix des commerçants réalisé par tirage au sort (voir encadré). « Nous devons faire preuve de patience, de diplomatie, d'autorité, nous montrer à la fois fermes et souples, respecter les commerçants. Bien évidemment, ce respect doit être mutuel » résume Patrick Beneston, autre régisseur placier. La rançon du succès.

Commerçant abonné, commerçant passager : quelles différences ?

Sur les marchés, un commerçant peut avoir l'un des 2 statuts. Le commerçant abonné qui, après autorisation, loue un emplacement du domaine public à la mairie, à l'année ou à la saison estivale selon le marché. Ce statut lui garantit un emplacement permanent et fixe sur le marché choisi. Les autres commerçants non sédentaires peuvent venir en tant que « passagers » : ils ne possèdent pas d'emplacement défini. Ils se présentent avant l'ouverture du marché afin de pouvoir espérer décrocher une place libre. Les places restantes vacantes sont tirées au sort et attribuées par le placier. Les commerçants ambulants n'ayant pas été choisis pourront néanmoins retenter leur chance lors d'un prochain marché...



L'équipe des marchés (de gauche à droite, de haut en bas) Rose Alberty, Odile Gauvin, Nathalie Lefèvre, Rose-Marie Sol, Serge Villegas, Jean-Antoine Marin, Patrick Beneston.



Parole à l'élue



Isabelle Moreschi, Adjointe au Maire chargée du Commerce

« Les marchés du mercredi et du samedi jouent un rôle important dans la dynamique du village.

Ils permettent d'accroître l'attractivité du cœur de ville. En effet, près d'une centaine de commerçants y travaillent au quotidien durant toute l'année. Leurs homologues du marché qui s'installent deux fois par semaine permettent eux aussi d'élargir et de fidéliser la clientèle.

La municipalité souhaite voir le village animé en permanence. Les marchés ne sont qu'une composante de la dynamisation qui dépend par ailleurs de l'offre culturelle de proximité (expositions de la galerie d'art Marianne, médiathèque, etc.) et du cadre patrimonial (notamment l'église Notre-Dame-del-Prat dont la partie supérieure du beffroi vient d'être réhabilitée).

Toujours ambitieuse, la ville étudie la possibilité d'installer d'ici la fin du printemps un pôle alimentaire sur la place Saint-Côme et Saint-Damien. L'objectif est de conserver aux abords de l'église un esprit de marché dit « traditionnel » avec, par exemple, la présence de producteurs de vin, de miel, de confitures, de gâteaux.

J'encourage donc tout le monde à se rendre toute l'année au marché du village, un lieu haut en couleur synonyme de diversité, de convivialité, de partage ! »

A savoir



Une ville, plusieurs marchés

Le marché du village : toute l'année, les mercredis et samedi matin.

A la plage et au port, les marchés se déroulent de la mi-juin à la mi-septembre.

Marché des Platanes (plage) : les lundis, mercredi et vendredi matin.

Marché artisanal (plage) : tous les soirs.

Marché du Terroir (port) : le mardi matin.

Marché du Port : le jeudi matin.

Marché nocturne (port) : les mardis et vendredi.

Les autres principales missions des agents du service Intérieur

- Gestion du courrier : affranchissement, envois, retrait, distribution.
- Gestion des apéritifs et des commémorations.
- Gestion des étalages sur la voie publique (terrasses).

«Autour du papier»

La ville d'Argelès-sur-Mer, en partenariat avec la médiathèque intercommunale Jean-Ferrat et les associations culturelles locales, a lancé le 19 mars sa programmation d'animations «Le papier dans tous ses états». Celle-ci mêle l'artisanat, l'art, le patrimoine, les traditions, le monde du livre...

Les prochains rendez-vous :

Exposition « Livre »

à la médiathèque Jean-Ferrat

Dans le cadre du projet culturel de la ville d'Argelès-sur-Mer « Autour du papier », venez découvrir l'exposition de Michel Melot et de Nicolas Taffin. « *Le livre est un merveilleux meuble à ranger les idées et les rêves* » (Michel Melot).

A travers le texte de Michel Melot et l'objectif de Nicolas Taffin, le livre devient architecture, corps ou paysage. Parcours poétique et sensuel à travers un ensemble de photographies et de textes. Largement inspirée de l'ouvrage *Livre* rédigé par Michel Melot et préfacé par Régis Debray, cette exposition propose un parcours iconographique, affectif et littéraire à travers l'histoire du livre.



Du 15 avril au 7 mai

Exposition « Fait de livres »

Œuvres de technique mixte sur papier des artistes catalanes Gretel Broyn Ripoll et Feli Manero à la galerie Marianne.

Durant l'exposition, les artistes créeront une œuvre éphémère à partir de livres usagés spécialement collectés pour cette manifestation.

Une surprise attend chaque visiteur !

30 avril de 15 heures à 18 heures :

« Cartonnage et encadrement ».

Atelier démonstration animé par l'association Arts et Loisirs à la médiathèque Jean-Ferrat.

Durant cette demi-journée, Arts et Loisirs ouvrira également au public les portes de son atelier, à l'espace Waldeck-Rousseau.

Les rendez-vous

Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer

« Les travailleurs étrangers à partir de 1939 » Jusqu'au 30 juin.

Les photographies sont issues du fonds documentaire du Mémorial.

Entrée libre.

Infos. 04 68 88 59 38



Galerie Marianne

Du 14 avril au 7 mai :

Gretel Broyn Ripoll et Feli Manero (technique mixte sur papier)

Du 10 au 17 mai :

Rencontres Cinéma

Espace Liberté - Rue du 14-Juillet (village)

Entrée libre.

Infos. 04 68 81 50 60



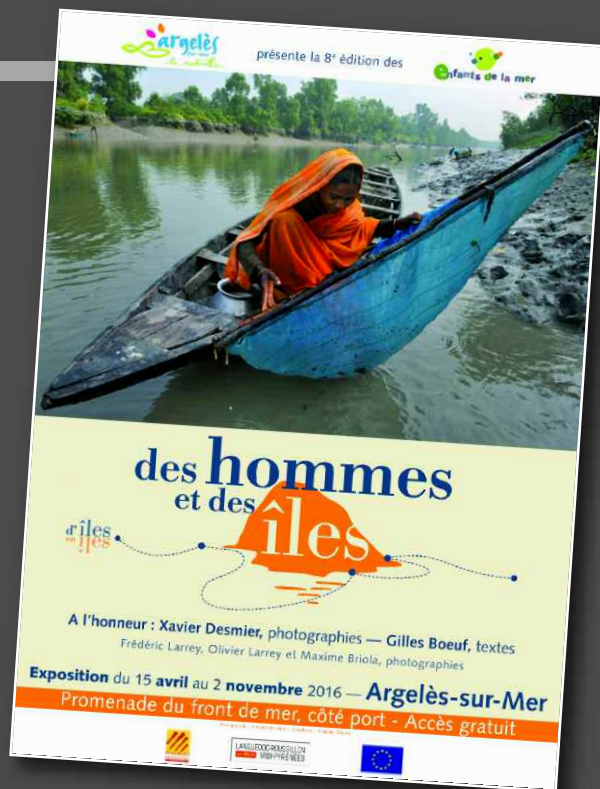
Infos. 04 68 36 45 74 (service Culturel)

Les îles s'exposent sur le Front de mer

Rendez-vous de portée nationale en matière de développement durable et de sensibilisation à l'environnement, l'action municipale Enfants de la Mer, huitième du nom, a débuté le 15 avril. L'événement se poursuivra jusqu'au 2 novembre 2016. Cette année, il aborde le thème des îles.

Quatre expositions gratuites à découvrir en famille dont 3 géantes en plein air sont dressées sur la promenade du Front de mer et à l'intérieur du village des Enfants de la Mer.

« **Des Hommes et des Îles** ». Le thème *L'insularité* a été traité en 2014 sous l'angle de la biodiversité animale. Cette année, les expositions mettent un coup de projecteur sur la diversité humaine. Considérées comme des « poussières de la terre », chaque île est vécue par ses habitants comme le centre du monde. Tantôt paradis, tantôt forteresse, prison ou comptoir, les hommes en ont rêvé, s'en sont enrichis ou en sont morts. Les îles sont mille mondes sans pareil. Avec Xavier Desmier et ses photographes en reportage, Enfants de la Mer illustre 7 destinations du monde entier.



« Des îles aux Trésors » : Quand la promenade prend des airs de livre récréatif...

Dans la lignée des expositions dédiées aux regards et à la sensibilité des plus jeunes, Enfants de la Mer décline la diversité des îles en 16 tableaux accessibles aux tout petits.

Les illustrations ludiques et les mots simples sont adaptés à leur monde encore naïf et toujours réceptif.

« Raconte-moi ta nature » : Les enfants toujours au cœur du programme (à partir du 17 juin 2016).

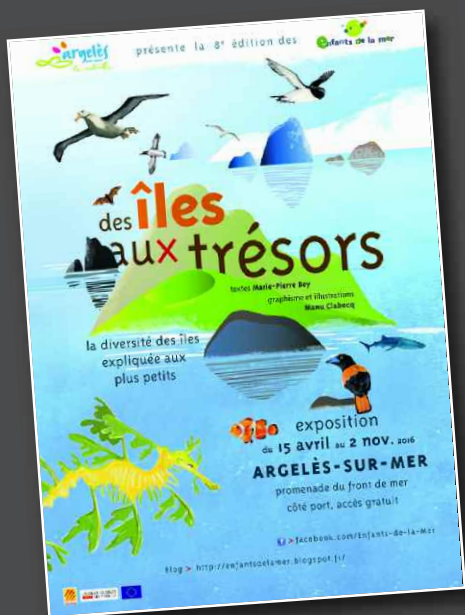
Cette année, Enfants de la Mer tente l'expérience d'exposer les compositions des plus jeunes aux côtés de celles des « grands ».

Equipés de vrais appareils photo, encadrés par des naturalistes et des photographes professionnels, ils ont produit des travaux en binômes. Les œuvres sont présentées en 15 tableaux au format géant.

Exposition off : « Du changement climatique »

Le lycée agricole de Théza compose une suite de tableaux exposés en « off » dans les locaux du village des Enfants de la Mer...

Infos. 04 68 81 15 85



Musicales

Le 26 avril en direct de l'Opéra Bastille « **Rigoletto** »

Projection organisée en partenariat avec Cinémaginaire. 19 h au cinéma Jaurès.

Le 8 mai, 17 h à l'église Notre-Dame Chœur de chambre de Perpignan

Sous la direction de Didier Basdevant avec le quintette à cordes François Ragot et le pianiste François-Michel Rignol.

Infos. 04 68 36 45 74



Casa de l'Albera

« Autour de la table » ou la cuisine catalane dans tous ses états
Exposition jusqu'au 25 juin.

Infos. 04 68 81 42 74



Une certaine idée du cinéma

Situé au cœur du village, le cinéma Jaurès est un phare du pôle culturel argelésien. Cette salle municipale est exploitée depuis sa création par l'association Cinémaginaire.

L'histoire débute en 1983. Dès l'ouverture de l'établissement, Cinémaginaire s'implique dans l'aventure. Bernard Arnauld, président de l'association, revient sur ces premiers pas. « *Cinémaginaire proposait alors juste un circuit de cinéma itinérant dans les Fenouillèdes. Elle s'est développée en bénéficiant du plan de financement des petites salles initié par le gouvernement de l'époque. Depuis, le « Jaurès » est une salle de cinéma exploitée par Cinémaginaire, par le biais d'une convention bipartite* ». Par ailleurs, Cinémaginaire préside actuellement l'association régionale des cinémas en Languedoc Roussillon (ACCILR).

Priorité au Septième Art

Bernard Arnauld insiste sur cette fonction première de cinéma. « *Nous devons nous soumettre à de nombreuses conditions fixées par le centre national du cinéma (CNC) : obligation d'assurer un nombre minimum de séances hebdomadaires (une quinzaine actuellement), notamment les vendredis et samedi soirs ; mise aux normes des équipements ; contraintes techniques et de présentation de films, etc. Cette législation est devenue encore plus draconienne depuis l'arrivée du numérique (qui a remplacé les films en bobine ou 35 mm, NDLR)* ». Ces règles du jeu n'excluent pas l'ouverture ponctuelle du « Jaurès » aux associations. Par exemple, les Amis de la Médiathèque proposent ainsi un jeudi par mois une pièce de théâtre.

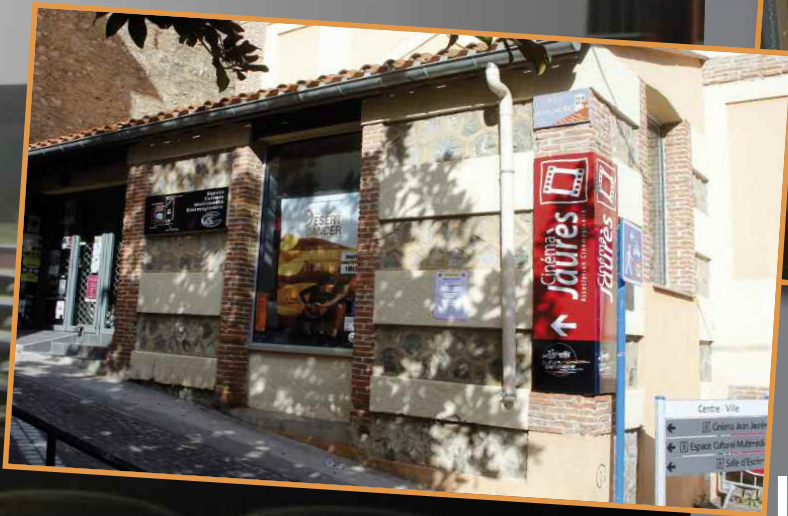
Une offre diversifiée

Aujourd'hui, le cinéma Jaurès, avec sa salle de 254 places, n'a rien à envier à ses plus grands homologues du département. Bernard Arnauld

rappelle ses principales caractéristiques. « *Il est équipé en numérique. Par ailleurs, les films projetés (5 à 6 différents chaque semaine : comédies, animation, action... mais peu de grosses « machines » américaines !) sont d'actualité avec, entre autres, 2 sorties nationales par mois. Il reprend également les films qui n'ont pas eu leur chance dans les multiplexes. Enfin, des séances pour les établissements scolaires (écoles et collèges) sont assurées* ». Le public reste très sensible à l'offre proposée. « *Nous enregistrons entre 15 et 20 000 entrées par an. Notre public est relativement âgé, ce qui n'est pas surprenant puisque les jeunes préfèrent les multiplexes. Les films français marchent très bien, tout comme l'opération ciné-chanson. Celle-ci consiste en la projection d'un documentaire sur le chanteur honoré suivi d'un repas durant lequel un groupe fait des reprises des œuvres de l'artiste* ».

Originalité et proximité

L'ensemble de ces actions obéit à une philosophie très claire : « *Nous essayons de montrer ce qu'on ne voit pas ailleurs* ». Pour preuves les festivals et autres rencontres (voir encadré) qui rythment l'année. « *Nous jouons également la carte de la proximité, notamment avec la projection de séances d'opéras, bientôt en direct, à tarif abordable dans le cadre des Musicales (voir rubrique Culture, pages 16 et 17). De manière générale, tout ce qui provoque l'échange nous intéresse* ». Un heureux mariage de la parole et de l'image.



« Une salle à dimension humaine »

Impossible de ne pas connaître Lionel pour qui fréquente régulièrement le cinéma Jaurès. Depuis six années, ce jeune trentenaire un brin timide et discret (il ne souhaite pas être pris en photo) est une sorte de gardien du temple argelésien du 7^e Art : il accueille le public, lance les projections, assure la caisse. « J'ai rejoint l'équipe du « Jaurès » suite à un stage effectué dans le cadre de ma formation de projectionniste à l'AFOMAV, une école parisienne ».

Une opportunité en or - les places sont rares dans ce secteur - pour Lionel dont la vision du cinéma a sensiblement évolué au fil de ces dernières années. « Pendant longtemps, j'étais surtout attiré par le cinéma dit commercial. Le fait de travailler actuellement dans le domaine de l'art et essai m'a permis de découvrir des films que je ne serais pas allé voir spontanément ». Autre avantage : une proximité avec la clientèle très rarement offerte par les structures plus importantes. « Ce contact avec les spectateurs me plaît énormément. Discuter des films à la sortie, avec des personnes dont beaucoup sont de véritables cinéphiles, est le côté chouette du métier » sourit-il. Un métier qui évolue très vite. Lionel a connu l'époque du 35 mm (films en bobine) qui s'est progressivement effacé au profit du numérique. « Aujourd'hui, le projectionniste n'est plus enfermé dans une cabine, il peut lancer les films depuis la caisse » précise-t-il sans nostalgie. Par ailleurs, Lionel voit ses activités diversifiées. « Par exemple, de temps à autre, je peux faire le régisseur dans le cadre de la séance de théâtre assurée par les Amis de la Médiathèque un jeudi par mois ». Mais peu importe. La situation satisfait pleinement notre projectionniste qui ne quitterait la rue de la Paix pour rien au monde. « Je suis très bien ici, au sein d'une équipe toujours soudée ».

Cinémaginaire en bref

L'association compte 13 salariés : 6 projectionnistes, 1 programmeur, 2 secrétaires-comptables, 3 intervenants pédagogiques, 1 chargé de diffusion des programmes.

Elle gère 3 salles : Jaurès ; Vautier (Elne) ; Foyer rural (Saint-Paul de Fenouillet). Par ailleurs, elle assure toute l'année, de manière itinérante, la projection de films sur une trentaine de points dans tout le département. Enfin, elle fixe la programmation des cinémas de Port-Vendres, Prats-de-Mollo et Saint-Laurent-de-Cerdans, Cabestany.

Kalimago Films est quant à elle une émanation de Cinémaginaire. Cette société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) produit, réalise et distribue des courts et des longs-métrages. Un des derniers en date s'intitule *Paysans de la mer*, un état des lieux de la pêche entre Saint-Cyprien et Cerbère. En outre, Kalimago Films a coproduit *Camps d'Argelés* et participé à *Tornarem*, un téléfilm de Felip Solé sur les Républicains catalans et espagnols en 1939 et pendant la seconde guerre mondiale. Cette œuvre a obtenu en 2013 un Gaudi, l'équivalent du César français.

Site Internet : <http://www.cinemaginaire.org>
Cinéma Jaurès : 71, rue de la Paix ; 04 68 81 15 37
Cinémaginaire : 04 68 08 22 16

Des événements toute l'année

- Festival Maghreb (fin janvier)
- Rencontres Cinémaginaire (mai)
- Rendez-vous organisés durant l'année avec les Amis de Cinémaginaire : Femmes et Toiles ; Ecrans d'automne ; Ciné-forums
- Films du groupement national du cinéma de recherche
- Films du Garage (« Une fenêtre ouverte à la production locale »)
- Le Cinéma des Enfants
- Mirem Català



23 et 24 avril 2016

Festi' Pâques

Espace créatif
et ludique pour les Enfants
de 4 à 12 ans

mini-
Olympiades
pour
les enfants

grande chasse
à l'oeuf

circuits de
BalanzBike

ateliers des
petits lapins

atelier
du Ballonneur

maquillages

combats
de Sumos

Dimanche 24 avril à 15h
Journée spéciale
Carnaval de Printemps
Déguise-toi pour faire la Fête
(parade et mini-boum)
avec nous!...

château
gonflable

atelier des
petites mains

petits
sulkies

jeux
géants
en bois

GRATUIT

Esplanade Charles Trenet Centre-plage . 14h à 18h

En cas de mauvais temps repli à l'Espace Jean Carrère

www.argeles-sur-mer.com - tél. 04 68 81 10 15



Destination pour petits et grands

